



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

1. Sommaire

2.	Edito	2
3.	Cadre d'innovation – analyse des circonstances, conditions et besoins régionaux	3
4.	Activités pour une mise en place réussie des laboratoires vivants	4
5.	Application du modèle ESCO pour les projets d'efficacité énergétique	5
6.	Opportunités de financement pour l'EE et les SER	6
7.	Evénements dans la vie du projet	7
8.	Meilleures pratiques – « Objectif CO ₂ »	10





NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

2. Edito

Chère lectrice, cher lecteur,

Les périodes de crise, si elles présentent des défis, recèlent également d'opportunités d'innovation pour les PME. L'on explore de nouveaux concepts pour renforcer la coopération et l'innovation, l'on teste et met en place de nouveaux modèles. Les PME sont à l'avant-garde des défis de l'innovation, car si elles souhaitent survivre et prospérer lorsque les temps sont durs, elles doivent rester agiles et en avance sur leurs concurrents.

Néanmoins, les PME agissant seules ne peuvent innover. Le besoin se fait de plus en plus ressentir pour de nouveaux environnements qui reflètent la vie réelle et servent de banc d'essai pour des innovations, des environnements au sein desquels des utilisateurs, chercheurs et développeurs peuvent travailler conjointement pour créer des produits ou services et tester des idées dans un cadre authentique.

“Au cours de la dernière décennie, une approche d'innovation ouverte baptisée «laboratoire ouvert» a gagné du terrain à travers l'Europe. Cette approche s'appuie sur l'idée selon laquelle les entreprises sont prêtes à tirer profit d'idées à la fois internes et externes afin d'enrichir leurs processus et technologies de nouvelles idées innovantes. Les laboratoires vivants, grâce à leur approche axée sur les utilisateurs, permettent au public (consommateurs, PME, pôles économiques, associations), ensemble avec des utilisateurs finaux, d'influer directement sur le processus de recherche et développement. Les PME ne veulent plus être de simples objets de recherche ; elles cherchent à participer à la création d'idées innovantes afin de sécuriser leur avenir compétitif.

Non seulement le cadre des laboratoires vivants engage directement les utilisateurs finaux dans l'innovation autour de produits/services ; il offre également les bonnes expertises (R&D) et les bonnes contributions au niveau organisationnel, tout en mettant en place des plateformes techniques innovantes.

Il favorise ainsi la création d'idées et leur développement sous forme de produits/services concrets, ainsi que la possibilité de tester ces innovations dans des conditions authentiques.

Ce numéro de la newsletter CO-EFFICIENT explore le thème des laboratoires vivants plus en profondeur. Nous abordons les composantes principales de ces structures (utilisateurs, méthodologie structurelle, cadre organisationnel et plateformes techniques), les exigences pour une mise en œuvre réussie, ainsi que le nombre et le taux de réussite des laboratoires vivants actuellement actifs en région méditerranéenne.

Notre projet permet d'ailleurs de tester le concept dans un environnement qui reflète la vie réelle. Nous créons deux ensembles de laboratoires vivants dans chaque pays, tout en mettant en place des projets pilotes qui évalueront le cadre au regard de sa pertinence pour l'innovation en ce qui concerne le développement de e-services et l'accroissement de l'efficacité énergétique dans les processus de production au sein de PME.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur ce voyage, à participer aux laboratoires vivants et à profiter de cet environnement pour recueillir ou créer des idées, développer des solutions ensemble avec différents groupes d'utilisateurs, diffuser vos idées ou encore explorer des possibilités de financement et des opportunités d'entrée sur le marché.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les thèmes et idées abordés dans ce numéro, n'hésitez pas à contacter directement les partenaires régionaux dont les coordonnées sont disponibles sur le site <http://coefficient-project.eu/home/contact>.

Nada Kožul
Agence régionale de développement de Slavonie et Baranja



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

3. Cadre d'innovation – analyse des circonstances, conditions et besoins régionaux

Afin de prendre des décisions éclairées sur le moyen de créer un meilleur environnement pour permettre aux PME, aux organisations de R&D et à d'autres parties prenantes d'innover dans leur région, les partenaires CO-EFFICIENT ont d'abord voulu regarder tout ce qui existe déjà dans leurs pays, au sein de l'UE, voire au niveau international. Quelles initiatives fonctionnent, lesquelles n'ont pas donné les résultats escomptés ? Quels secteurs et quels types d'entreprises semblent travailler bien ensemble ; comment fonctionne le financement R&D dans différents pays ; qui se charge des initiatives et de la législation en matière d'efficacité énergétique au niveau européen ; existe-t-il des laboratoires vivants et quel a été leur degré de succès ? Les réponses à toutes ces questions (et bien d'autres encore) ont été recueillies, suivies, mesurées et visualisées. Ce travail devrait permettre l'émergence d'un meilleur écosystème d'innovation favorisant l'implication des parties prenantes.

Afin de réaliser cet objectif, cinq pays ont contribué des données sur leurs circonstances régionales et nationales, en plus d'une analyse au niveau européen. Ces données ont été recueillies à différents niveaux, en commençant par une approche de haut en bas au niveau européen et en continuant au niveau national et enfin régional. Cette initiative a permis de générer une vue d'ensemble de domaines tels que le financement R&D&I, les institutions d'efficacité énergétique, la structure du secteur du transport et de la logistique et l'optimisation du transport.

Les constats ont fourni les clés pour comprendre chacune des régions en termes de développement industriel, géographie, histoire, population et richesse, des facteurs pertinents qui doivent être pris en compte pour le développement des laboratoires vivants régionaux.

Une étude des principales industries manufacturières au sein des régions, et notamment le taux de pénétration informatique dans chaque région, a permis de générer une vision détaillée de la situation actuelle. L'analyse a clairement montré que les régions les plus étendues et les plus peuplées affichent un niveau d'intégration technologique bien plus élevé, y compris au sein de PME. Si cela constitue une différence significative entre les régions, il pourrait également être perçu comme une opportunité pour le développement et la promotion de solutions informatiques, revêtant ainsi un intérêt majeur pour le développement de laboratoires vivants.

Les constats les plus significatifs sont présentés ci-dessous :

- **Financement R&D&I:** Des analyses ont été effectuées en France, en Espagne, en Croatie et en Slovénie avec comme constat le fait que chacun des pays affiche un degré différent de soutien national à l'innovation et à la recherche. Les diversités sont encore plus prononcées au niveau régional.
- **Institutions d'Efficacité énergétique:** D'un point de vue national, la promotion et le développement de l'efficacité énergétique sont la responsabilité des gouvernements et des ministères. Il existe de nombreuses institutions dédiées au soutien et au développement du cadre existant.
- **Optimisation du transport et de politiques d'Efficacité énergétique:** En termes de l'optimisation du transport, de nombreuses initiatives sont actuellement en place dans chacun des pays étudiés.
- **Laboratoires vivants:** Il ressort de l'étude que la France, l'Italie, l'Espagne et la Slovénie sont dotées de nombreux laboratoires vivants actifs, alors que la Croatie n'en a aucun. Il n'a été identifié qu'un seul laboratoire vivant se focalisant spécifiquement sur l'innovation logistique au sein de l'Europe.
- **La structure du secteur du transport et de la logistique:** La structure des secteurs nationaux du transport et de la logistique varie fortement d'un pays à l'autre, les grands pays bénéficiant d'infrastructures beaucoup plus diverses et solidement établies.
- **Secteurs manufacturiers principaux:** Les résultats obtenus de secteurs manufacturiers principaux moyennant des questionnaires font état d'informations variées telles que le taux de pénétration informatique, comme décrit ci-dessus.
- **Optimisation du transport et de l'efficacité énergétique:** Des politiques actuellement à l'œuvre et des projets d'optimisation du transport ont fait l'objet d'une analyse. Les résultats montrent qu'il existe un degré d'intérêt général pour une implication active dans des initiatives d'efficacité énergétique.

Naturellement, les résultats présentés ci-dessus ne constituent qu'un aperçu très bref des analyses et des informations recueillies au cours du développement du document. Pour plus d'informations, lire le rapport complet disponible sur le site wen CO-EFFICIENT <http://coefficient-project.eu/downloads/deliverables>



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

4. Activités pour une mise en place réussie des laboratoires vivants

Les laboratoires vivants reflètent une approche d'innovation basée sur l'hypothèse que les entreprises tirent profit d'idées à la fois internes et externes dans leurs innovations portant sur les technologies et les processus. Les laboratoires vivants ont pour objectif de soutenir les processus d'innovation sur des plateformes de recherche avec à la clé un produit/service utile et innovant. Ils font appel à diverses parties prenantes telles que des chercheurs, des autorités locales ou encore des utilisateurs finaux (PME), avec pour but commun de travailler conjointement à la création de produits/services innovants dans un environnement authentique (vivant). Il ne s'agit plus simplement d'observer les PME, mais plutôt de les inviter à contribuer à la création d'idées innovantes destinées à structurer leur propre avenir.

Au sein du projet CO-EFFICIENT, un modèle spécifique à 7 phases a été développé afin de favoriser la création de deux laboratoires vivants centrés sur les e-services et l'efficacité énergétique. Les deux structures poursuivent des activités similaires, mais les groupes de parties prenantes sont composés de partenaires différents. En plus des partenaires jouant un rôle de soutien, le laboratoire vivant e-services comprend des PME d'une grande diversité, alors que, dans la limite du possible, les PME intervenant dans le cadre du laboratoire vivant efficacité énergétique réalisent toutes des activités similaires dans des domaines liés. Les 7 phases proposées les activités sont décrites brièvement ci-dessous.

Sept phases du développement des laboratoires vivants :

- **Phase initiale:** identification et contextualisation de la situation actuelle (problème ou opportunité) du thème abordé au sein du laboratoire vivant. Développement du modèle économique du laboratoire vivant. Les PME, leurs défis ou opportunités économiques actuels jouent un rôle central puisque ce sont les PME qui assument les problèmes/opportunités en question.
- **Alliance:** création d'un réseau de parties prenantes complémentaires afin de relier les participants entre eux. En plus de l'initiateur du laboratoire vivant, des PME, des organisations de recherche, des autorités locales et des consultants, sont invités à rejoindre le groupe de parties prenantes, ensemble avec tout autre organisme faisant face à des problèmes connexes ou capable d'exercer une influence de l'intérieur ou de l'extérieur.

- **Planification:** description détaillée du problème/de l'opportunité, en soulignant les objectifs, rôles, accords et autres enjeux de gestion du laboratoire vivant. Les PME, en tant qu'acteurs principalement concernés par le problème/l'opportunité sont invitées à participer à la définition des objectifs, tandis que les autres parties prenantes soutiennent le processus sur la base de leurs connaissances et expériences issues de projets similaires ou associés.
- **Communication et soutien:** définition des contributions, délais et initiatives de diffusion afin de permettre un déroulement fluide des activités du laboratoire vivant et un appui efficace aux PME prenant part au processus d'innovation.
- **Fonctionnement et amélioration:** développement d'une solution et proposition d'initiatives d'amélioration continue du processus d'innovation défini par le laboratoire vivant. L'ensemble des parties prenantes travaille ensemble à la création d'une solution réaliste et rentable pour le problème/l'opportunité en question. Les PME ont la possibilité de tester la solution élaborée et d'identifier d'autres axes d'amélioration.
- **Introduction:** mise en place de la solution développée et promotion au sein des régions participantes des connaissances acquises, tout en invitant de nouvelles parties prenantes et en faisant émerger un circuit infini d'amélioration dans le domaine. Il est possible de développer un modèle économique visant à permettre la commercialisation de la solution afin d'assurer la pérennité du laboratoire vivant.
- **Evaluation et pérennisation:** réalisation d'activités visant à accroître la performance du laboratoire vivant et à étayer le processus d'innovation piloté par les PME, avant de s'engager sur un nouveau cercle. L'ensemble des parties prenantes sont invitées à participer activement en proposant des idées issues de leur expérience pour améliorer les activités du laboratoire vivant. Comme le laboratoire vivant est une structure vivante, le développement d'une solution ne marque pas la fin du processus d'amélioration et d'innovation, mais au contraire son accélération, avec davantage d'opportunités d'optimiser et de diffuser des solutions innovantes susceptibles d'aider les PME participantes et de contribuer à leur environnement.



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

5. Application du modèle ESCO pour les projets d'efficacité énergétique

L'on entend souvent parler des sources d'énergies renouvelables (SER) dans le même contexte que l'efficacité énergétique (EE). Il s'agit de deux termes différents, mais qui se complètent parfaitement lorsqu'ils s'inscrivent dans le même concept. Néanmoins, cette compatibilité intervient uniquement si les mesures prises pour améliorer les conditions de bâtiments, processus industriels ou éclairage public sont bien planifiés. Les SER ne procurent aucun avantage en étant appliquées à des immeubles à faible efficacité énergétique.

L'utilisation des SER est devenue un apanage d'une gestion énergétique saine.

Pourquoi ?

Il faut réduire les besoins en énergie et optimiser la consommation énergétique d'un bâtiment ou d'un processus industriel en amont de l'application des SER.

Le premier obstacle à la mise en place de mesures d'EE est le coût élevé qu'elles représentent. L'introduction du modèle ESCO (Energy Service Company) a ouvert un nouveau marché à grand potentiel à la fois pour les entrepreneurs (bâtiment, ingénierie, design, conseil) et les investisseurs. Le modèle offre une meilleure qualité de vie et une valorisation de biens immobiliers pour les habitants et les investisseurs, tout en permettant d'améliorer les processus de fabrication, ce qui bénéficie aux entrepreneurs.

ESCO fonctionne sur le principe d'un retour sur investissement financier rendu possible grâce à la mise en place de mesures EE. Une entreprise ESCO investit ses propres fonds ou des fonds provenant de tiers (emprunt bancaire) pour mettre en place des mesures EE. Avec son client, l'entreprise signe le Contrat de performance énergétique qui régit les relations et les obligations mutuelles des parties, ainsi que le calendrier des activités et la période de remboursement, grâce aux économies en énergie, des investissements réalisés. Pendant la durée du contrat (généralement entre 5 et 15 ans), le client continue de payer le même montant en frais d'énergie (le montant est fixé en fonction de la consommation de référence

au cours de la période précédant la mise en place des mesures EE), l'investissement étant remboursé sur l'écart entre le coût actuel de l'énergie et le prix payé par le client sur la base de la consommation de référence.

Une mise en place réussie d'un projet ESCO nécessite l'alignement de trois étapes principales :

- **Technique** – réalisation d'une évaluation qualitative précise des économies potentielles sur la base de la situation et la consommation énergétique actuelles ;
- **Financière** – définition du calendrier de remboursement de l'investissement ;
- **Opérationnelle** – suivi continu et régulier et vérification des économies d'énergies réalisées.

Le modèle ESCO peut prendre plusieurs formes, mais le principe reste le même qu'il s'agisse d'améliorer les performances thermiques du bâtiment, d'accroître l'efficacité énergétique de processus industriels ou de bénéficier de simples prestations de conseil. Il s'agit essentiellement d'une délégation temporaire de responsabilité pour la gestion énergétique pendant la durée du contrat. L'application des SER est favorable dans le cadre d'une entreprise ESCO, à condition que les besoins énergétiques des bâtiments soient réduits en amont de l'introduction de SER. En ce qui concerne les installations industrielles, les SER constituent une bonne solution si leur mise en place est possible techniquement et économiquement. Il existe bien d'autres solutions en plus des SER pour accroître l'EE dans le domaine industriel, p.ex. l'automatisation de processus, le suivi de la performance de systèmes techniques, l'installation d'appareils plus écoénergétiques pour le chauffage et la récupération de chaleur...

Une entreprise ESCO investit ses propres ressources dans des mesures EE. Elle a donc tout intérêt à mettre l'accent sur la qualité afin d'optimiser les résultats. Ainsi, le client ne prend pas de risque financier ; il bénéficie au contraire d'économies à l'issue du Contrat de performance énergétique.



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

ESCO offre de multiples avantages à l'ensemble des participants : les particuliers bénéficient d'un meilleur cadre de vie et les industriels d'une amélioration de processus, suivis dans les deux cas d'un avantage financier direct à l'issue du Contrat de performance énergétique. Les entreprises ESCO, elles, bénéficient d'économies énergétiques qui se traduisent par des avantages financiers directs.

Les avantages globaux apparaissent à travers la réduction d'émissions de CO2, ce qui facilite le respect des obligations qui découlent de directives européennes relatives à l'efficacité énergétique.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2012:315:0001:0056:EN:PDF>

<http://www.mgipu.hr/default.aspx?id=13388>

Dans le cadre des activités du projet CO-EFFICIENT, une analyse de marché a été effectuée portant sur des entreprises ESCO et d'autres entreprises proposant des services techniques et de conseil dans les pays partenaires (Italie, France, Espagne, Slovénie, Croatie). Les résultats de cette analyse sont disponibles sur le site web du projet :

<http://coefficient-project.eu/downloads/deliverables>

6. Opportunités de financement SER et EE en région méditerranéenne

Il existe au sein des cinq pays partenaires du projet CO-EFFICIENT (Slovénie, Italie, France, Espagne, Croatie), de nombreuses opportunités de financement d'initiatives d'efficacité énergétique, d'utilisation de ressources renouvelables et de protection de l'environnement dans différents secteurs et destinées aux entreprises de toute taille. A titre d'exemple :

- En France, l'ADEME propose une variété de solutions de financement destinées aux entreprises qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique ;
- Le programme slovène d'encouragement au développement SID Bank propose aux PME des financements d'efficacité énergétique ;
- En Espagne, le fonds JESSICA offre un soutien efficace à une variété de projets axés sur les énergies durables ;
- En Croatie, le Fonds pour la protection de l'environnement et l'efficacité énergétique, comme la HBOR – la Banque croate pour la reconstruction et le développement – se proposent de financer des projets d'efficacité énergétique, de transport, d'éducation, de développement durable et de protection de l'environnement.

Pour plus d'informations sur ces sources de financements et bien d'autres encore, visitez notre « Knowledge Database » sur le site <http://coefficient-project.eu/knowledgedatabase/index/9/E>.





NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

7. Evénements dans la vie du projet

Evénements passés

Les 6 et 7 mars 2014, les partenaires du projet se sont rassemblés pour la troisième réunion des partenaires à Modène, en Italie. Cette réunion s'est accompagnée d'un atelier intitulé « Intégration énergétique dans le suivi de la consommation et des systèmes de bâtiments/sites de production ». L'atelier CO-EFFICIENT, organisé par CNA en collaboration avec la Chambre de commerce de Modène, a accueilli plus de 60 participants. De nombreux sujets ont été abordés, allant du soutien informatique au contrôle de la consommation énergétique, en passant par des solutions de certification énergétique et de rénovation de bâtiments. Des interventions et présentations ont été élaborées pour répondre aux besoins et aux moyens de PME.

Les 2 et 3 juin 2014, des représentants de l'Agence régionale de développement de Slavonie et Baranja ont assisté à la Formation commune de communication SEE-MED, organisée à Bled (Slovénie).

Au cours de la formation, les responsables de communication des projets SEE et MED ont pu approfondir leurs connaissances en matière d'élaboration de stratégies de communication efficaces, d'utilisation de médias sociaux dans le cadre de leurs projets, d'organisation d'événement finaux, de storytelling et de promotion des projets au niveau européen.

Pour plus d'informations et pour accéder à l'ensemble des matériels et photos, rendez-vous sur :

http://www.southeast-europe.net/en/news_and_events/events/other_events/2014/see-medjointcommunicationtrainingspresentations.





NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.



Le 4 juin 2014, les chefs de file de plusieurs projets MED se sont réunis pour explorer des opportunités de collaboration plus étroite entre les projets. Si les projets traitent de sujets extrêmement divers, des similitudes ont néanmoins été identifiées dans les domaines de la logistique, la promotion de l'efficacité énergétique et de ressources renouvelables, la gestion énergétique au sein de PME et les achats éco-responsables. Les représentants des projets ont convenu sans hésitation de travailler ensemble à la promotion des projets et la diffusion des résultats, ainsi que dans d'autres domaines spécifiques tels que le partage d'expériences grâce à l'échange de données et l'enrichissement à titre individuel de bases de connaissances.

N'hésitez pas à explorer plus en détail les projets présentés lors de l'événement et à visiter leur site web.



E²STORMED
<http://www.e2stormed.eu/>



SMILE
<http://smile-urbanlogistics.eu/>



SINERGIA PROJECT
<http://www.sinergia-med.eu/>



GREEN PARTNERSHIPS
<http://www.greenpartnerships.eu/>



GRASP
<http://www.grasp-med.eu/>



CO-EFFICIENT
<http://coefficient-project.eu/>



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.



Le 11 juin 2014, la Fondation Valenciaport pour la Recherche, la Promotion et les Etudes commerciales de la région valencienne s'est réunie avec des parties prenantes susceptibles de participer à un projet pilote organisé dans le cadre du laboratoire vivant CO-EFFICIENT. Valenciaport a présenté les outils d'efficacité dans les transports prévus pour être utilisés dans le cadre du projet pilote.

Le 17 juin 2014, un cadre informel et des interventions intéressantes ont attiré plus de 50 participants à l'atelier CO-EFFICIENT, organisé en Croatie et axé sur les PME et leur gestion de problématiques d'efficacité énergétique pour les sites et processus de production. L'atelier a été organisé conjointement par le Centre d'Entrepreneuriat d'Osijek et l'Agence régionale de développement de Slavonie et Baranja.



L'événement a été l'occasion de présenter les constats d'une interview effectuée auprès de PME dans chaque pays participant, tout en permettant aux entreprises et aux experts du projet de dialoguer et d'enrichir leurs réseaux professionnels dans un cadre informel. Un suivi de l'atelier est prévu grâce à la participation de PME aux laboratoires vivants du projet.

Evénements à venir

Du 16 au 18 septembre 2014, la 4e réunion des partenaires CO-EFFICIENT aura lieu à Valence, en Espagne. Les partenaires échangeront sur la mise en place du projet et les étapes à venir. L'événement intégrera également un atelier sur le thème de l'efficacité énergétique et les PME.

17 septembre 2014, 18h00 CNA, Via Malavolti 27, Modène.

Le projet de formation est né du besoin d'intégrer les différents acteurs du secteur et de fournir des outils permettant une vision globale des interventions : comment analyser la situation de manière exhaustive et choisir des interventions qui assurent des économies d'énergie et des retours sur investissement. Le programme, financé par le Fonds social européen, est proposé gratuitement. Il s'adresse aux entrepreneurs et aux salariés d'entreprises du secteur du bâtiment, ainsi qu'aux fabricants et installateurs de systèmes de chauffage. Intervenants : Piergabriele Andreoli – Directeur de l'Agence d'énergie et de développement durable Giovanni Busani – Consultant expert en énergie.

Pour les actualités, points forts et événements CO-EFFICIENT, rendez-vous sur <http://coefficient-project.eu/>.



NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

8. Meilleures pratiques – « Objectif CO₂ »

Compte tenu des objectifs fixés par l'Union européenne, l'Etat français, en collaboration avec l'ADEME, a mis en place le programme « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent ». Ce programme vise à inciter les entreprises de transport à adopter des mesures spécifiques pour réduire leur consommation de carburant, et donc leurs émissions de CO₂.

Les entreprises sont accompagnées, avec l'aide d'un spécialiste, dans un processus volontariste qui se déroule en plusieurs phases.

Tout d'abord, l'entreprise, ensemble avec le spécialiste, effectue une autoévaluation de sa consommation de CO₂. Une charte est ensuite signée où l'entreprise s'engage à réduire sa consommation par le biais d'actions spécifiques telles que:

- des modifications de la structure des véhicules visant des réductions de consommation de carburant;
- l'utilisation de carburants alternatifs ou de logiciels de gestion spécifiques;

- des formations de conduite écologique pour les conducteurs;
- des améliorations de l'organisation de l'entreprise.

Les entreprises bénéficient d'un accompagnement à chaque étape de la mise en place des actions. Au terme du processus, elles obtiendront le label « Objectif CO₂ » témoignant de leurs efforts pour réduire les émissions de CO₂. Elles bénéficieront en même temps d'avantages économiques du fait de la réduction de leur consommation de carburant.

Dans plusieurs régions françaises telles que le Languedoc – Roussillon et la région Rhône – Alpes, la gestion du programme «Objectif CO₂» est assurée en collaboration avec l'AFT, responsable du recrutement et du soutien de l'expert régional.

Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous sur www.objectifco2.fr





NEWSLETTER CO-EFFICIENT NO.2.

Le partenariat CO-EFFICIENT

Le projet CO-EFFICIENT est mené par un partenariat solide composé d'universités, d'agences de développement, d'instituts de recherches, de fondations, de PME et d'associations de transport nationales, d'entreprises commerciales innovantes et d'organisations de soutien aux PME qui soulignent l'urgence de mettre en place des solutions innovantes au niveau des PME.

Logos et coordonnées des partenaires:

Université de Maribor (Slovénie): www.um.si

Agence régional de développement Mura (Slovénie): web.rra-mura.com

Institut pour le transport et la logistique (Italie): www.fondazioneitl.org

CAN Modena (Italie): www.mo.cna.it

SATA (Italie): www.satamet.it

Fondation Valenciaport (Espagne): www.fundacion.valenciaport.com

CIERVAL (Espagne): www.cierval.es

AFT (France): www.aft-iftim.com

Agence régionale de développement
de Slavonie et Baranja (Croatie): www.slavonija.hr

Centre d'Entrepreneuriat d'Osijek (Croatie): www.czposijek.hr

RDA Slavonia and Baranja

A S. Radića 4, 31000 Osijek, Croatia

T +385 31 221 840

F +385 31 221 841

<http://coefficient-project.eu/home/contact>





CO-EFFICIENT

COLLABORATIVE FRAMEWORK FOR
ENERGY EFFICIENT SME SYSTEMS



Project co-financed by the
EUROPEAN UNION
Projet cofinancé par l'
UNION EUROPEENNE

